

INTRODUCTION A L'ETUDE DES OFFICES DU SUAIRE DE CADOUIN

De prime abord, on ne peut pas dissocier l'étude des premiers offices du saint suaire de celle des manuscrits de Cadouin.

On sait que ces manuscrits ont été fort malmenés par la Révolution puisqu'archives et manuscrits furent brûlés sur la place en présence de la population. Peu ont été sauvés et parmi ce peu, trois nous intéressent directement car ils contiennent des offices du suaire.

Ces manuscrits sont longtemps restés à Cadouin dans une boîte en bois, assez volumineuse, qui a contenu le suaire pendant de nombreuses années. Elle était enfermée dans un coffre de fer conservé dans la sacristie.

La première personne à se pencher sur les offices du suaire fut **Eugène Chaminade**. Qui est-il ? C'est le petit-neveu du bienheureux Guillaume Joseph Chaminade, fondateur de la Société de Marie et de l'Institut des filles de Marie (Marianistes).

Eugène Chaminade est né rue Saint-Roch à Périgueux (au pied de la cathédrale) le 14 octobre 1847. Il meurt à 75 ans le 17 octobre 1922. Il fait de brillantes études aux petit et grand séminaires où déjà il compose de la musique religieuse : il deviendra plus tard maître de chapelle à Périgueux. Il est ordonné prêtre en 1873. Pendant 3 ans, il enseigne la musique et la grammaire à Bergerac et en 1876, il devient curé de Sainte-Croix de Beaumont où il reste 13 ans. Ce séjour est important pour nous car Eugène Chaminade est à proximité de l'abbaye de Cadouin. N'oublions pas qu'il s'intéresse beaucoup à la musique, et c'est ce voisinage qui l'incite à étudier les manuscrits oubliés, très rares, couverts de neumes (signes musicaux primitifs remontant au XI^e siècle). Le déchiffrage de ces parchemins va l'occuper longtemps, d'autant plus que la lecture est rendue difficile par les brûlures et l'humidité.

Cette étude permet la publication par Eugène Chaminade de plusieurs brochures dont une écrite en 1892 qui s'intitule «Fragments de notation aquitaine» (cote 1752 aux Archives diocésaines). Il est alors directeur de la maîtrise de la cathédrale et professeur de plain-chant au grand séminaire. Il a étudié cette notation aquitaine dans les premiers manuscrits, ceux des XI^e et XII^e siècles, dont les notes sont disposées au-dessus et au-

dessous d'une seule ligne tracée à la pointe sèche dans le velin (ligne qui apparaît au X^e siècle).

A partir du XIII^e et du XIV^e siècle, c'est la notation française qui s'impose dans les manuscrits de Cadouin. Ce sont ceux de cette époque qui nous intéressent. Eugène Chaminade est considéré comme un musicologue averti qui dirige le mouvement de restauration de musique sacrée avec un retour vers la tradition médiévale. Il compose entre autres ouvrages un manuel de chant grégorien pour les prêtres et reste en relation avec les érudits bénédictins de Solesmes. C'est donc un passionné de musique ancienne et on comprend mieux pourquoi il s'est penché sur ces manuscrits de chants. C'est son travail qui a permis de révéler la richesse de la bibliothèque de Cadouin au grand public. En 1886, il publie à 300 exemplaires un remarquable petit ouvrage «*La monographie des manuscrits de chant de l'Abbaye de Cadouin*» édité par la Société Saint-Jean l'Évangéliste Desclée Lefebvre et Cie : éditeurs pontificaux, Tournay, Belgique (cote 1024 aux Archives diocésaines).

Deux autres spécialistes ont travaillé sur les manuscrits de Cadouin, il est nécessaire d'en parler dès maintenant car il y a interférences :

- Solange Corbin t. musicologue célèbre, a exploré les documents en 1951 (ils étaient encore à Cadouin). Elle leur a donné une numérotation personnelle de 1 à 23 dans «Le fonds manuscrit de Cadouin», supplément au *Bulletin de la S.H.A.P.* t. 81, 1954. Depuis, la plus grande partie est déposée aux Archives départementales où ils sont dans la série Ms (n° 154 à 173).

- Le père Robert Amiet (Faculté catholique de Lyon) qui dans ses notes sur «Les livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Périgueux et Sarlat» (*Bulletin de la S.H.A.P.* t. 112, 1985) indique des documents aux Archives départementales ou de l'Évêché, mais en signale d'autres à la cure de Cadouin. Ces derniers sont maintenant à l'Évêché.

Quant à Eugène Chaminade, on va voir comment il identifie les manuscrits.

Parmi les manuscrits de l'Abbaye étudiés par Chaminade, 3 seulement nous intéressent pour aborder le sujet : les deux antiphonaires et un graduel.

- Un antiphonaire contient une partie de l'office monastique noté (l'autre est le psautier) avec antiennes, répons,

capitules, hymnes ; il donne le A pour l'Antiphonaire jaune (XIV^e siècle) et B pour le noir (XV^e siècle).

- Le graduel comporte le propre de la messe temporal ou sanctoral : introït - graduel - alleluia - offertoire - communion ; appelé grand graduel par opposition à un petit graduel in folio de 26 x 38 cm sans reliure et tout décousu.

Ce graduel (CR 67, Archives diocésaines) est resté à la cure de Cadouin longtemps, en 1985 il y était encore. Il mesure 38 x 48 cm, relié en cuir épais brun, usé, sans recherche, restauré, dit de Gourgues, au XVI^e siècle. Chaminade date ce graduel de la fin du XIV^e siècle, peut-être XV^e siècle.

Les titres sont au minium, paroles et notes au noir d'ébène, l'écriture gothique, l'exécution semble être de la même main. La notation est faite sur 4 lignes rouges, classiques avec 9 portées par page.

Les lettrines sont de 9 cm, plus des prolongements, en filigrane et dents de scie. On trouve les couleurs pourpre, violet, outremer, les lettrines azur et minium avec une dominante du règne végétal. On remarque des coupures, des traits de plume qui englobaient des groupes de notes. Le grattoir a été utilisé pour enlever des passages. Des neumes à écourter sont cachés par des bandes de papier collé.

S. Corbin écrit que ce graduel est bien cistercien malgré une décoration sans grande valeur, trop abondante pour l'ordre ; il n'est pas écrit pour Cadouin car les pièces en l'honneur du suaire sont rapportées.

Le dernier folio (178) est aux trois-quarts déchiré mais c'est celui qui nous intéresse. C'est seulement la communion de la messe votive de l'ostension du suaire. La messe solennelle a disparu. Il semblerait d'après S. Corbin que ce soit une addition de peu postérieure au livre.

On remarque souvent dans les manuscrits l'absence de place libre. Des ajouts sont faits chaque fois qu'une page libre se présente. En effet, le parchemin semble assez rare, il n'est pas toujours de très bonne qualité. L'Abbaye de Cadouin avait certainement une fabrique de parchemin, et c'est peut-être la consommation par le scriptorium d'une grande quantité de peaux qui est à l'origine d'une foire aux cuirs qui se déroulait le 9 septembre. Elle existait encore en 1886 !

Quelques mots sur la façon d'exécuter un manuscrit : le calligraphe laissait en blanc les titres et les enluminures, il écrivait

les notes, les textes, les portées, les portées. Le copiste marquait un trait extrêmement tenu dans la marge pour qu'un dessinateur exécute letrines et titres. En effet plusieurs personnes travaillaient sur un manuscrit : l'un copiait les notes, l'autre corrigeait, l'un traçait les ornements, l'autre ponctuait, collait les feuilles et effectuait la reliure avec des tablettes de bois puis du cuir.

La notation des pages est faite d'origine, mais il manque des pages et Eugène Chaminade a numéroté les folios tels qu'ils se présentent (donc 2 numérotations).

LES ANTIPHONAIRES

(14 et 15 pour S. Corbin, MS 166 - 167 aux Archives départementales de la Dordogne ; jaune A, noir B pour Chaminade, d'après la reliure)

Le jaune (A - 14 - 166) est le plus complet : 224 folios. Il contient l'office en entier et commence par les matines de Sainte-Anne. L'office du suaire est au folio 63.

Le noir (B - 15 - 167) comprend 174 folios dont les premiers manquent. L'office est incomplet, quelques pages sont raccommodées.

D'après de Gourgues, ces antiphonaires seraient aussi réparés au XVI^e siècle comme le graduel.

Lorsque E. Chaminade découvre ces manuscrits, il est rempli d'enthousiasme. Dans sa *Monographie des Manuscrits musicaux*, il dit « que cet office du suaire est débordant de poésie, brûlant de pureté, écrit en riches vers et noté en suaves mélodies ». Antiennes et répons sont construits en vers tantôt de 8, tantôt de 7 syllabes. Les vers riment 2 par 2.

Chaminade date ces offices du XIII^e siècle, S. Corbin du XIV^e avec des additions aux XV^e et XVIII^e siècles.

D'après un article de 1887 dans *La Semaine Religieuse*, Chaminade donne intégralement l'office en « nobles caractères de plain-chant » (n'oublions pas que c'est la discipline qu'il enseigne). Le même article nous apprend que Chaminade a rétabli le sens de certains vers frustes ou mal lus. Dans sa monographie, il dit lui-même, grâce à un renvoi, qu'il s'est permis d'ajouter un mot et des notes.

Dans sa *Monographie* (et dans un article de *La Semaine Religieuse* de 1900, page 733), E. Chaminade écrit que les deux antiphonaires n'offrent au paléographe musical que les antiennes et les répons de l'office du chœur, c'est-à-dire les vèpres (1res et

2e) (les 1res vêpres étant dites la veille au soir de certaines fêtes) matines (ou vigiles), nocturnes avec 12 leçons, laudes, prime, petites heures (tierce, sexte, none). On ne trouve pas les complies qui sont sues par cœur parce que toujours les mêmes et dites dans l'obscurité de la nuit qui tombe.

Les vêpres se composent de 4 antiennes avec leurs psaumes, répons, verset et antienne du Magnificat.

L'invitatoire ouvre les matines (vigiles).

Les 1res et 2e nocturnes se composent de 6 antiennes avec psaumes, verset, 4 répons.

3e nocturne : 1 antienne pour le cantique, verset, 4 répons.

Laudes : antienne, répons, antienne du cantique de Siméon.

Prime : antienne et psaumes.

Petites heures (tierce, sexte et none) : antienne et psaumes.

Jusqu'à Chaminade, les offices monastiques du suaire n'étaient pas donnés intégralement. L'auteur écrit qu'un hasard providentiel a mis sous ses yeux tout l'office du suaire par l'entremise de M. Lespinas. Le livre était en la possession de M. le comte Marcel de Lestrade de Conti. Le manuscrit provenait de la bibliothèque de Mgr de Lostanges (évêque de Périgueux en 1821). Il était sur papier fort, composé de 20 folios simples de 22 x 17 cm, les portées au minium, daté du XVII^e siècle. Il l'appelle le manuscrit de Périgueux. Est-ce celui du clergé séculier donné en 1677 par Mgr Lamothe de Salignac Fénelon ?

Voici comment a procédé E. Chaminade pour nous communiquer l'office du suaire dans sa monographie : il a constaté que les offices étaient à peu près les mêmes dans les deux antiphonaires. Il suffit de compléter l'un par l'autre des deux manuscrits. Dans *La Semaine Religieuse* de 1900 (p. 734 et suivantes), on se rend bien compte du travail : il donne une antienne par exemple et met la lettre A devant ce qui est emprunté à l'antiphonaire jaune (A), la lettre B pour le noir, AB quand c'est commun aux deux antiphonaires. En renvoi, il dit ce qui est différent dans le A et le B. Pour présenter un travail d'ensemble, E. Chaminade écrit qu'il a complété le manuscrit de Périgueux avec les manuscrits de Cadouin. Il ajoute des mots quand c'est nécessaire. C'est donc un travail de reconstruction qui a été publié dans la monographie (notes, texte latin et traduction française), puis dans *La Semaine Religieuse* de 1900 (p. 733 et suivantes) où le texte est seulement en latin mais avec toutes les corrections apportées.

Passons maintenant à ce fameux manuscrit de Périgueux qui fut entre les mains d'E. Chaminade et qui lui a servi pour rédiger sa transcription. Nous n'en trouvons pas la trace dans l'important travail fait par le père Robert Amiet en 1985 (tome 112 de la S.H.A.P.) «Les livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Périgueux et Sarlat».

- Par contre, nous savons qu'en 1677 Mgr François Salignac de la Mothe Fénelon, évêque de Sarlat, a introduit l'office du suaire dans le bréviaire du clergé séculier (jusque-là l'office du suaire ne se célébrait qu'à l'abbaye de Cadouin). Il l'a introduit au Propre du diocèse. L'office fut réduit aux dimensions du bréviaire et se disait le vendredi de la 2e semaine de Carême.

Une deuxième édition fut imprimée à Sarlat en 1689 par Mgr de Beauveau (on peut voir des ouvrages imprimés à la demande de Mgr de Beauveau mais pas d'offices).

- Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, il se produisit une curieuse fermentation des esprits qui aboutit à la transformation plus ou moins totale des livres liturgiques. C'est un grand mouvement de ressourcement et de rénovation liturgique au cours duquel érudits et intellectuels mus par un véritable retour aux sources entreprirent de rénover bréviaires et missels. Ce grand mouvement aboutit à l'élaboration de nouveaux livres liturgiques (liturgies néo-gallicanes).

- Le vent de rénovation liturgique soufflait aussi dans le diocèse de Sarlat. Ce fut l'évêque Henri Jacques de Montesquiou qui prit l'initiative du changement.

En 1776 un nouveau bréviaire et en 1777 un antiphonaire donnent un nouvel office du suaire (2e dimanche après Pâques). Un article de l'abbé Deschamps, curé de Saint-Chamassy (1851-68) indique que l'office du suaire étant mis au Propre du diocèse, on le mit à la mode et Mgr de Montesquiou retrancha les premières leçons des matines pour en diminuer la longueur en passant de l'office monastique à l'office diocésain.

- Toujours aux Archives de l'Évêché, il existe un document exceptionnel. C'est un cahier copié de la main d'E. Chaminade où l'on trouve les 3 textes mis en parallèle. Les 3 documents (seulement le texte en latin, pas les notes) sont :

- . l'office des manuscrits (XIII^e siècle pour Chaminade, XIV^e pour S. Corbin),
- . l'office du clergé séculier donné en 1677 par Mgr de Salignac de La Mothe Fénelon,

. l'office réduit (réforme néo-gallicane) donné au clergé en 1776 par Mgr de Montesquiou.

Toute une partie est supprimée comme l'indique l'abbé Deschamps à partir de 1776 : ce sont les premières leçons.

- L'abbé Deschamps fait allusion dans sa lettre à un «dernier» chant du cygne sur le suaire qui est dû à un enfant du Périgord : le père Léonard Frizon, jésuite, né à Brantôme le 2 janvier 1628, professeur au Collège de Guyenne à Bordeaux. Il a écrit 8 odes latines sous le titre *Sacra Sindon Cadoinensis* insérées dans le livre VI de ses oeuvres poétiques imprimées à Paris en 1675 (cf. Sommervogel : Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, coll. 1077 et suivantes). Le texte de ces odes est conservé à la Bibliothèque de Bordeaux.

- Le père Amiet mentionne dans sa liste de livres liturgiques à l'usage des monastères l'office du suaire, 1774 (juste avant la réforme des liturgies néo-gallicanes). Cet office n'est pas diocésain car il comporte les 12 leçons des 3 nocturnes. D'après Dom Jean Clair, cet office utilise les mélodies traditionnelles. Les hymnes sont inconnues (Paris, Stoupe, 1774, in-8, 29 p.). On ne retrouve pas le même texte que dans celui présenté par E. Chaminade pour le XVII^e siècle, donc il n'est pas connu de Chaminade.

- Le chant du cygne (abbé Deschamps) n'était pas le bon, ni le dernier car notre ami l'abbé Chaminade n'avait pas dit son dernier mot. Il avait tant travaillé sur la transcription des manuscrits et des offices du suaire de Cadouin qu'il a voulu lui aussi rendre hommage à ce suaire et a composé son propre office en son honneur.

Dans les Archives de l'Évêché, on découvre un dossier contenant un recueil liturgique pour la fête du suaire de Cadouin. Dans le premier cahier relié de 30 pages imprimées, on trouve les chants de la messe et des vêpres du suaire. C'est de la musique grégorienne sur portées rouges. Le titre indique que ce travail exécuté par le chanoine E. Chaminade a été approuvé par Rome le 18 juin 1919 puis imprimé par les soins de l'abbé Albert Couture, doyen de St-Cyprien, en juillet-septembre 1919.

Dans un autre document, qui n'est autre que le brouillon, E. Chaminade explique comment il s'y est pris pour composer ses offices. Il s'est inspiré des 2 antiphonaires monastiques de Cadouin qu'il connaît bien (toujours datés du XIII^e siècle) et des

éditions vaticanes. Comme il ne restait pas de trace de la messe dans les manuscrits (sauf communion dans le grand graduel), il explique qu'il a adapté

- l'intrôit (*sive vivimus*) de l'Exaltation de la Ste-Croix (Ed. Vaticane) car, écrit-il, c'est la fête qui semble le plus se rapprocher du saint suaire ;
- le graduel : *Si Christus* est adapté du graduel *Christus* de l'Exaltation (Ed. Vaticane) ;
- l'alleluia : *Oportet* est adapté de l'alleluia *Emittet* de la Pentecôte, type connu, attribué à Robert le Preux (Ed. Vaticane) ;
- l'air de la séquence : *Adest Sinson* est emprunté à la séquence de saint François d'Assise (XIVe siècle), graduel dominicain ;
- l'offertoire : *Joseph* est calqué sur celui de l'Exaltation ;
- la communion : *Introivit* est calquée sur celle de la Pentecôte, type qui revient souvent.

Vêpres : Les antiennes sont calquées sur celles du suaire (2 antiphonaires), l'hymne *Laetare* est sur le patron de l'hymne du Sacré Cœur dans l'hymnaire de Solesmes, l'antienne du Magnificat est la même que celle des deux antiphonaires.

Que dit Dom Jean Clair, ancien maître de chœur de l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, de cet office ?

- Office rythmé et rimé,
- Texte composé de vers plus ou moins réguliers et rimant deux à deux.
- Les antiennes des matines sont dans l'ordre des modes grégoriens selon une vieille tradition. Les modes sont numérotés de I à XIV, les six derniers n'étant que des transpositions des six premiers.
- Le texte et la mélodie sont de valeur plus que médiocre. Aucune hymne n'est indiquée à Vêpres ni à Matines.
- Cet office pourrait être de 1919 et s'inspirer des travaux de Dom Mocquereau.

Enfin, pour terminer, dans ce recueil liturgique pour la fête du suaire, on trouve un cahier manuscrit de 24 pages, contenant des chants sans musique à exécuter pendant les pèlerinages à Cadouin, dont l'auteur est l'abbé Jean Joseph Gros, curé de Monbazillac, daté de 1923-25, le tout à l'attention du chanoine Boucher et son vicaire M. Pagès, maître de chapelle

Ce sont des chants pour 4 messes :

1. Messe du saint suaire pour le jubilé de Cadouin les 17, 18, 19 septembre 1923. Dans cette messe, l'abbé Gros mélange le français, le latin, l'occitan.
2. Messe historique de l'abbaye et du cloître.
3. Messe de l'exaltation de la sainte croix.
4. Messe suivant le chemin de croix.

Dans tous les cas, s'il n'y a pas de musique, l'auteur donne l'air sur lequel il faut chanter (cantiques connus à cette époque).

Et maintenant, il ne reste plus qu'à confier ces offices à des spécialistes du grégorien afin que revivent ces mélodies sous les voûtes de Cadouin.

Claire Veaux